

N° 0290

Paris, le 11/04/2024

**Décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière**

**La Directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;*

*Vu le décret du 26 juillet 2023 portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de Directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu l'arrêté du 15 juin 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHE en qualité de chef d'établissement du lycée Français Descartes de RABAT à compter du 1er septembre 2023 ;*

**Décide :**

**Article 1er :** Monsieur François CUILHE est autorisé à signer un marché d'assistance en maîtrise d'ouvrage en développement durable avec la société Alto ingénierie pour un montant de 129 500 € HT soit 155 400,00 € TTC.

**Article 2 :** La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.



Claudia SCHERER-EFFOSSE